



## HEURE DE QUESTIONS

**Auteur** UDC, par Cyrille FAUCHERE  
**Objet** Communiqués de presse et bases légales  
**Date** 07/09/2020  
**Numéro** 2020.09.264

Dans le contexte sanitaire du COVID, le canton du Valais a communiqué à de nombreuses reprises, soit en édictant des règles (fermeture des établissements publics, port du masque dans certains espaces publics, etc.) soit en délégrant des compétences aux communes (contrôle du respect des règles dans les établissements publics), le tout sur des bases légales inexistantes ou en cours de réalisation, les ordonnances arrivant toujours après.

Sur quelles bases légales s'appuient ces délégations compétences aux communes et quelles sont les raisons de ce manque de coordination des services de l'Etat?

**Conclusion**